Marseille : agressions en série de personnes âgées à des distributeurs. Un suspect déjà connu pour vol aggravé et escroqueries incarcéré (MàJ : Karim A. condamné à trois ans de prison dont un avec sursis)

29/07/2026 à 8h36



29/07/2026

Karim A. a été jugé et condamné vendredi 24 juillet à Marseille pour avoir volé au moins cinq personnes âgées alors qu'elles retiraient de l'argent au distributeur. Le préjudice allait de 100 à 850 € selon les cas. La plupart des victimes n'avaient pas été blessées, sauf la pauvre Henriette, déstabilisée par le vol, qui avait violemment chuté au sol.

Le retrait bancaire a coûté bien plus que 100 € à Henriette [le prénom a été changé]. Il lui a coûté un col du fémur fracturé, une douloureuse convalescence, une perte d'autonomie.[…]

“*Je demande pardon aux victimes. J’étais dans une mauvaise période, je ne prenais plus mon traitement, je n’étais plus moi-même*“, a-t-il bafouillé au tribunal, expliquant avoir appris ce mode opératoire de la bouche de son co-détenu lors d’une précédente incarcération. “*Ça semble pourtant réfléchi*“, a relevé la présidente Alexandra Ythier.

Enfonçant le clou, le procureur Pierre-Yves Pezzino a réclamé une peine de trois ans de prison dont deux assortis d’un sursis probatoire. Dressant le portrait d’un homme égaré, souffrant d’un choc post-traumatique depuis une tentative de meurtre sur sa personne, son avocat Sofien Dridi a tenté d’apaiser les débats. Peine perdue. Les juges sont allés au-delà des réquisitions, condamnant Karim A. à trois ans de prison dont un an avec sursis probatoire, soit deux ans ferme.

La Provence

03/07/2026

Un homme de 38 ans a été interpellé et placé en détention à la suite d’une série d’agressions de personnes âgées aux abords de distributeurs de la Caisse d’épargne à Marseille. A force de recoupements, les enquêteurs de la DCT ont raccroché le suspect à pas moins de cinq vols selon le même mode opératoire.

Tout commence le 30 janvier 2025, lorsqu’une femme de 72 ans est victime d’un vol à proximité d’un distributeur de billets de la Caisse d’épargne, dans le 10e arrondissement de Marseille. L’agresseur se jette sur la septuagénaire pour lui arracher les cent euros qu’elle tient encore dans ses mains, mais en la bousculant, elle chute lourdement au sol. L’homme prend la fuite laissant la victime blessée, avec une fracture du col du fémur qui lui vaudra près de 60 jours d’ITT. […]

Les recoupements des éléments désormais assez nombreux, permettent d’identifier un suspect, déjà connu des services de

police pour vol aggravé et des escroqueries. Localisé, il est interpellé le 22 juin . Lors de la perquisition à son domicile, des vêtements identiques à ceux portés par l'agresseur lors de certains vols sont retrouvés et saisis. Placé en garde à vue, cet homme de 38 ans finit par reconnaître l'intégralité des faits qui lui sont reprochés.

La Provence

Merci à Taxi Girl